

Retripa enrichit la matière première du bois et du papier recyclé

Les entreprises
et la société

En collaboration
avec le



Le groupe basé à Crissier traite 180 000 tonnes de déchets par an. Une partie fournit l'énergie nécessaire au chauffage de tout un quartier de la commune

Pour Marc Ehrlich, président du groupe Retripa spécialisé dans le recyclage et la valorisation des déchets, l'équation est simple: «Retripa traite 180 000 tonnes de déchets par année. La moitié est du papier carton. C'est ainsi 45 000 arbres qu'on ne coupe pas!» Il rappelle donc, si nécessaire, à quel point les déchets - et un tri scrupuleux - sont précieux.

Dans notre pays, l'industrie du recyclage s'est fortement développée. Mais la gestion des déchets n'a pas fini d'évoluer et de nourrir les débats avec le renforcement des normes et des contraintes, ainsi que les changements de comportement du citoyen consommateur. Prenons la taxe au sac: celle-ci a fait passer le taux de recyclage des déchets de 43% à 57% dans le canton. «C'est, concrètement, un vrai succès écologique, remarque le président. Ce sont des milliers de tonnes supplémentaires qui sont récupérées, essentiellement des déchets de cuisine et des déchets verts. Malheureusement, le tri est de moins bonne qualité, notamment pour le papier.»

Des gens n'hésitent pas à jeter n'importe quoi dans les points de collecte. L'usine Retripa à Crissier le fait voir à ses visiteurs dans la zone de traitement du papier carton avec son «musée des horreurs», un container rempli d'objets impropres: poêles, plastiques divers, chaises de bureau usagées et même une pompe à vélo!

Le directeur général Xavier Mahue en a vu d'autres. Pour lui, les métiers du recyclage ne sont



La nouvelle machine de tri optique pour le papier-carton, qui a été inaugurée il y a peu sur le site de Crissier. PHOTOS PHILIPPE MAEDER



Marc Ehrlich, président du groupe Retripa.



Xavier Mahue, directeur général du groupe.

rien d'autre qu'une éternelle recherche de solutions pour faire face à de nouveaux problèmes. Heureusement, les progrès technologiques viennent parfois à son secours. Le groupe Retripa vient ainsi d'inaugurer une ligne de tri optique pour le papier-carton. Une machine très sophistiquée qui éjecte les différentes pièces de carton par injection d'air à travers son tapis roulant. Celui-ci défile à la vitesse de 3 m/sec. Effectuée après un premier tri mécanique, cette opération automatisée oblige encore à faire un dernier tri manuel. Lequel toutefois nécessite moins de personnel pour cette tâche très rébarbative.

L'entreprise de l'Ouest lausannois a aussi lancé il y a peu une nouvelle ligne de broyage du bois. Le groupe en traite 36 000 tonnes à l'année. Après avoir écarté les bois contaminés (traverses de chemins de fer, bois vernis à l'acrylique), qui sont brûlés chez

Tridel, le bois broyé alimente un énorme incinérateur qui chauffe tout un quartier de la commune ainsi que les deux grands centres commerciaux à l'enseigne orange. En été, l'installation fournit la climatisation et produit encore de l'électricité. Retripa partage l'actionariat de cette centrale de chauffe avec l'opérateur CGC Energie et les communes de Renens et de Crissier.

La fourniture d'énergie est l'une des solutions les plus valorisantes pour l'entreprise de recyclage, selon ses dirigeants: «C'est un excellent débouché pour notre matière bois, rentable, et surtout écologique», souligne le directeur général.

Le groupe Retripa, qui compte quatre autres sites, à Vernier (GE), à Massongex, à Saillon et à Vétroz, en Valais, traite également la ferraille et les métaux (12 000 t par an), la même quantité de déchets verts, les verres (6500 t) et les plastiques (2500 t). Le reste est

constitué de diverses matières: déchets de constructions, frigos, encombrants, etc. L'entreprise gère 18 déchetteries intercommunales, notamment celles de Founex et de Crans-Montana. Elle s'occupe aussi du papier de la ville de Lausanne.

Retripa est en contact avec les grandes filières industrielles du recyclage. La société fait ainsi commerce de vieux papiers avec l'Asie, via le groupe Vipa, dont Marc Ehrlich est le CEO, en remplissant les cargos qui ont livré des quantités de produits fabriqués en Chine aux emballages multiples.

Fondée en 1956, l'entreprise Retripa a été reprise par le père de Marc Ehrlich, à qui il l'a transmise - à lui et à sa sœur - il y a une vingtaine d'années. Le groupe de gestion des déchets, qui emploie près de 120 collaborateurs, a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 30 millions de francs.

Jean-Marc Corset